

Saint-Jérôme, le 16 janvier 2026

Aux parents des élèves transportés fréquentant une école du CSSRDN

Objet : Rappel important concernant le comportement dans le transport scolaire

Chers parents,

Vous êtes déjà sensibilisés à l'importance d'adopter un comportement sécuritaire et respectueux dans le transport scolaire.

Malgré tout, nous constatons une augmentation des comportements inadéquats à bord des véhicules, et cela, même si des interventions ciblées et régulières sont effectuées.

Ces comportements mettent en danger la sécurité de tous les élèves transportés, des conducteurs et des autres usagers de la route.

TOLÉRANCE ZÉRO

Afin d'assurer un environnement sécuritaire pour chacun, **toutes les situations rapportées par les chauffeurs feront désormais l'objet d'un suivi systématique.**

Les directions d'école appliqueront les mesures prévues à la [Politique relative au transport scolaire](#), **sans exception**, et selon une gradation d'interventions clairement établie.

Concrètement, cela signifie que :

- Tout comportement jugé inacceptable sera signalé à la direction de l'école;
- Un suivi obligatoire sera effectué avec l'élève et, au besoin, avec les parents;
- En cas de récidive ou de gestes graves, **des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la suspension temporaire ou à long terme du transport scolaire seront appliquées.**

Nous souhaitons éviter d'avoir recours à des suspensions, mais nous devons garantir des [conditions sécuritaires](#) pour l'ensemble des élèves et pour le personnel qui les transporte.

Le transport scolaire est un service auquel votre enfant a droit tant qu'il respecte les règles établies.

N'hésitez pas à visiter la section de notre site Internet portant sur la [sécurité dans le transport scolaire](#) pour en savoir plus sur le sujet.

Nous comptons sur votre collaboration et celle de votre enfant pour vous engager à respecter ces règles, essentielles à la sécurité de tous.

Merci,

L'équipe du Service de l'organisation scolaire et du transport